

Compte-rendu du Conseil Municipal ORDINAIRE du mardi 2 octobre 2018 – 19h30
(Convocation du 28/09/2018)

L'an Deux Mille DIX-HUIT, le DEUX OCTOBRE, à dix-neuf heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Le Sauvage, Maire.

Etaient présents : Alain MARCHIS (1^{er} adjoint), Mme Mulot (2nd adjoint)

Didier DIEUZY, Anne-Marie DURAND, Benoît GROULT, Bernard HAVART, Philippe FLAMBARD, Christian MINOT, Antoine PILLIE, Daniel VACHON,

Absentes excusées : Anne-Marie BESLON, Carole PLANQUE, Patricia VINCENT,

Absente : Marjon VAN DEN OORD,

2 Pouvoirs :

Anne-Marie BESLON a donné pouvoir à Mme Mulot Muriel

Patricia VINCENT a donné pouvoir à Mme Durand A.M.

Muriel Mulot est nommée secrétaire

Presse : Honfleur-infos

- Les conseillers ont lu et approuvé le compte-rendu du conseil précédent

Les conseillers municipaux, à la majorité des membres présents, ont délibéré favorablement pour :

- **le retrait du Sdec de la commune déléguée de Pont-Farcy,**
- **l'adhésion au Sdec de la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon,**
- **la répercussion de l'augmentation de 4 centimes du repas de Convivio sur le prix du repas de la cantine de l'Ecole au 01/10/2018 soit 3.60 par enfant et 4.14 pour un adulte**
- **la mise en place de nouvelles possibilités Paiement des factures par les usagers (Tipi et/ou prélèvement),**
- **Actualisation des tarifs de la vaisselle cassée à la salle polyvalente,**
- **Annulation de la dépose d'un dossier accessibilité. Des attestations d'accessibilité des bâtiments communaux émises en 2015 sont suffisantes.**